

LA GESTION PRIVEE DE L'EAU EST UNE PASSOIRE

⇄

AVEC VEOLIA, SDEI & SAUR

LA COLLECTIVITE PERD DE L'EAU
DE L'ARGENT ET DE L'EMPLOI

⇄

Anne LE STRAT A CREE
« EAU DE PARIS »
Une entreprise 100% Publique



Venez écouter et poser vos questions à une femme à contre-courant. Elle a mis en place une Régie Publique de l'Eau à Paris
...ICI AUSSI NOUS LE POUVONS

LA GESTION PRIVEE DE L'EAU EST UNE PASSOIRE

⇄

AVEC VEOLIA, SDEI & SAUR

LA COLLECTIVITE PERD DE L'EAU
DE L'ARGENT ET DE L'EMPLOI

⇄

Anne LE STRAT A CREE
« EAU DE PARIS »
Une entreprise 100% Publique



Venez écouter et poser vos questions à une femme à contre-courant. Elle a mis en place la Régie Publique de l'Eau à Paris
...ICI AUSSI NOUS LE POUVONS

DEBAT PUBLIC
LUNDI 16 NOVEMBRE à 18 H 30
EN MAIRIE D'AVIGNON [Entrée Libre]

Collectif.eau@gmail.com ⇄ TSV

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

DEBAT PUBLIC
LUNDI 16 NOVEMBRE à 18 H 30
EN MAIRIE D'AVIGNON [Entrée Libre]

Collectif.eau@gmail.com ⇄ TSV

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LE JEU DE L'EAU *

Votre commune :

A qui payez-vous votre facture d'eau potable ? D'après vous s'agit-il :

- 1 D'une société privée D'une société d'économie mixte D'une régie publique

Savez-vous comment est calculé le prix moyen du m³ d'eau consommé figurant sur votre

- 2 facture ? Oui Non Je ne sais pas

Connaissez-vous le prix moyen du m³ d'eau que vous payez sur votre facture ? Environ :

- 3 1€ 1,5€ 2€ 2,5€ 3€ 3,5€ 4€ 4,5€ 5€ 5,5€

Votre compteur est-il facilement accessible ? oui non

- 4 Vous arrive-t-il de le contrôler ? oui non

Connaissez-vous le pourcentage de pertes d'eau dans les réseaux de votre commune ?

- 5 Environ : 10% 20 % 25% 30% 35% 40% 45% 50%

En cas de dépassement anormal de votre consommation devez-vous payer la somme

- 6 totale facturée ? Oui Non Je ne sais pas

Le paiement de votre facture par prélèvement automatique sur votre compte comporte-t-il

- 7 un risque ? Oui Non Je ne sais pas

Les sociétés privées de l'eau distribuent des dividendes à leurs actionnaires. Cet argent

- 8 provient : De la commune et des usagers Uniquement des usagers Je ne sais pas

Gestion Eau Avignon : Combien la SAE verse-t-elle chaque année à ses actionnaires ?

- 9 500 000 € 1 million d'€ 1,5 millions d'€ 2 millions d'€ 2,5 millions d'€

La loi "Brottes", applicable depuis février 2014, a statué sur les coupures d'eau. Sont-elles

- 10 légales dans une résidence principale ? Oui Non Je ne sais pas

* Réponses lundi 16 Novembre à la salle des fêtes de la Mairie. Amenez votre questionnaire.

Bulletin d'adhésion au Collectif de l'Eau de ma commune

Nom : Prénom :

Courriel : Tél :/...../...../.....

adresse : ville

Cotisation annuelle de 10 € à adresser au :

Collectif de l'Eau - 7 Impasse des fleurs - 84000 - AVIGNON

LE JEU DE L'EAU *

Votre commune :

A qui payez-vous votre facture d'eau potable ? D'après vous s'agit-il :

- 1 D'une société privée D'une société d'économie mixte D'une régie publique

Savez-vous comment est calculé le prix moyen du m³ d'eau consommé figurant sur votre

- 2 facture ? Oui Non Je ne sais pas

Connaissez-vous le prix moyen du m³ d'eau que vous payez sur votre facture ? Environ :

- 3 1€ 1,5€ 2€ 2,5€ 3€ 3,5€ 4€ 4,5€ 5€ 5,5€

Votre compteur est-il facilement accessible ? oui non

- 4 Vous arrive-t-il de le contrôler ? oui non

Connaissez-vous le pourcentage de pertes d'eau dans les réseaux de votre commune ?

- 5 Environ : 10% 20 % 25% 30% 35% 40% 45% 50%

En cas de dépassement anormal de votre consommation devez-vous payer la somme

- 6 totale facturée ? Oui Non Je ne sais pas

Le paiement de votre facture par prélèvement automatique sur votre compte comporte-t-il

- 7 un risque ? Oui Non Je ne sais pas

Les sociétés privées de l'eau distribuent des dividendes à leurs actionnaires. Cet argent

- 8 provient : De la commune et des usagers Uniquement des usagers Je ne sais pas

Gestion Eau Avignon : Combien la SAE verse-t-elle chaque année à ses actionnaires ?

- 9 500 000 € 1 million d'€ 1,5 millions d'€ 2 millions d'€ 2,5 millions d'€

La loi "Brottes", applicable depuis février 2014, a statué sur les coupures d'eau. Sont-elles

- 10 légales dans une résidence principale ? Oui Non Je ne sais pas

* Réponses lundi 16 Novembre à la salle des fêtes de la Mairie. Amenez votre questionnaire

Bulletin d'adhésion au Collectif de l'Eau de ma commune

Nom : Prénom :

Courriel : Tél :/...../...../.....

adresse : ville

Cotisation annuelle de 10 € à adresser au :

Collectif de l'Eau - 7 Impasse des fleurs - 84000 - AVIGNON